

Un magistrat propose sa fille de 12 ans sur un site libertin pour participer à des ébats sexuels

Où va notre société ici on a atteint le fond je crois.....

Un magistrat propose sa fille de 12 ans sur un site libertin pour participer à des ébats sexuels

[Marion Mancho](#) le 18 février 2022 à 11:01

- [NewsSociété](#)



Après plusieurs mois d'enquêtes, les policiers ont arrêté un magistrat de la cour de Dijon pour avoir proposé sa fille de 12 ans lors de rencontres libertines.

Le verdict est très attendu. Un magistrat, vice-président du tribunal de Dijon, est jugé pour des faits de "corruption de mineur", de "viol" et "d'agression sexuelle" sur sa fille de 12 ans.

Il proposait sa fille de 12 ans sur des sites de rencontres libertines

Cette sordide affaire a commencé en octobre 2019. Alors qu'un homme se baladait sur un site d'échanges [libertins](#), il découvre le profil d'un autre homme. Ce dernier proposait des **relations sexuelles avec sa femme, mais aussi avec sa fille de 12 ans**. Il avait accompagné son message de plusieurs photos de l'adolescente en maillot de bain. Choqué, l'utilisateur de la plateforme signale le crime aux autorités compétentes.

L'enquête est confiée à l'OCRVP (Office central de répression des violences aux personnes), un service de cyber-infiltrations compétent pour les affaires de [pédocriminalité en ligne](#). En mai 2020, les enquêteurs remontent jusqu'à l'auteur des messages : **Olivier B., 56 ans, magistrat et vice-président du tribunal judiciaire de Dijon** et ancien juge des enfants. Marié, il est père de 3 enfants dont l'adolescente de 12 ans.

De nombreuses photos pédocriminelles

En juin de la même année, les policiers perquisitionnent le magistrat. Ils s'emparent des ordinateurs et téléphones du couple. Pendant leurs investigations, ils

retrouveront de nombreuses [photos pédocriminelles](#). Durant sa garde à vie, **le juge dijonnais a reconnu les faits**, mais a innocenté sa femme qui n'aurait jamais été au courant de ses intentions envers leur fille. Ce vendredi, il fera face au tribunal correctionnel de Besançon.

La défense a évoqué devant le Conseil supérieur de la magistrature, qui a destitué Olivier B. de ses fonctions, **des actes liés au "traumatisme" d'une précédente enquête**. Magistrat pendant près de 30 ans, l'accusé avait été avocat général lors du procès aux assises de Pierre Bodein, surnommé "Pierrot le fou". Ce multirécidiviste avait été condamné à perpétuité non compressible pour 3 meurtres et 2 viols, commis en 2004.

L'ancien magistrat, quant à lui, plaide le "[fantasme](#) qu'il n'aurait jamais concrétisé", a informé le procureur de la République de Besançon, Etienne Manteaux, lors d'une conférence de presse. L'enquête a par ailleurs démontré qu'"**aucun passage à l'acte**" n'a eu lieu.

À partir de l'adresse <https://news.ohmymag.com/societe/un-magistrat-propose-sa-fille-de-12-ans-sur-un-site-libertin-pour-participer-a-des-ebats-sexuels_art148361.html?utm_source=facebook&utm_medium=loc&utm_campaign=avs&fbclid=IwAR1061FGlcPQbTSDKUQ0RDMYP2H_IPOxgPEQNrc-OBsZ10gQHfZwwlheukc>